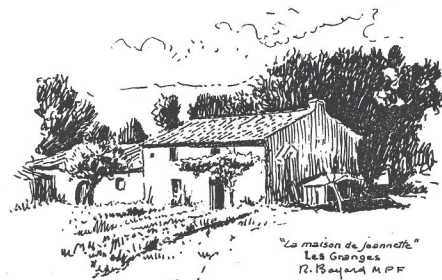


maisons
paysannes
de france



délégation de charente-maritime

L'Écho de la Maison de Jeannette

n° 3 - année 2025



Saint-Sauvant, classé «Petites cités de caractère», «Villages de pierres et d'eau», «Villes et villages fleuris».



8, passage des Deux-Sœurs 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 63 63
contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org



Association nationale reconnue d'utilité publique, agréée protection de l'environnement.

**MAISONS PAYSANNES
DE CHARENTE-MARITIME**

Maison de Jeannette

51 rue de la Garousserie - Les Granges

17400 Saint-Jean-d'Angély

Tél. : 06 56 71 44 74

charente-maritime@maisons-paysannes.org

Votre délégation de Charente-Maritime

Liste des membres du conseil d'administration

Membres du Bureau

Président : Régis Bernet

Vice-président : Patrick Soulard

Trésorière : Pierrette Meunier

Secrétaire : Claudie Minet

Secrétaire-Adjointe : Françoise Doutreuwe

Autres membres du conseil d'administration

Serge Bonneau

Jacky Bouyer

Alain Bude

Françoise Grosjean

Jean-Louis Hillaireau

Marie-Thérèse Jacques

Nathalie Lambert

Stéphane Montagne

Maurice Poinsteau

Service Conseil :

Serge Bonneau

Françoise Doutreuwe

Nathalie Lambert

Stéphane Montagne

Patrick Soulard

Le nombre des administrateurs (trices) n'étant pas limité, nous attendons l'engagement de nouveaux administrateurs (trices) qui nous apporteront leurs connaissances et leur enthousiasme pour participer à notre action de protection et de valorisation du patrimoine rural et de son environnement.

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON

Simplicité, authenticité, fidélité, économie.

UNE ACTION CONCRÈTE POUR RESTAURER,

ENTRETENIR

ET PROTÉGER NOS MAISONS ET NOS

PAYSAGES RURAUX

Le mot du président

Vous avez entre les mains le nouveau bulletin de notre délégation. Vous y trouverez les comptes rendus de nos activités, assemblée générale, sorties découvertes, présence et tenue de stands lors de diverses manifestations. Toutes ces activités, y compris le service conseil, sont destinées à faire connaître Maisons paysannes de France et à œuvrer pour la protection de notre patrimoine rural dans sa globalité.

C'est l'affaire de tous, adhérents et membres du conseil d'administration.

Plus nous serons nombreux et actifs, plus nous serons efficaces dans nos actions. C'est pour cette raison que je fais appel à vous pour faire connaître autour de vous notre association, notamment auprès des artisans, maçons, charpentiers, couvreurs, menuisiers, zingueurs, etc ...

Les techniques anciennes réservées à l'habitat d'avant 1950 sont à redécouvrir. L'emploi de la chaux, de l'argile et de la terre dans la construction de maisons modernes ou dans la réalisation d'enduits lors de restaurations s'avère esthétique et efficace notamment dans le cadre de l'isolation dans le bâti ancien.

Grâce aux conseils que nous pouvons fournir gratuitement aux adhérents et à l'importante documentation que nous tenons à leur disposition, il est possible de rendre confortables nos maisons.

L'action menée par Maisons paysannes de France depuis 1966 et par notre délégation depuis 1976 est importante. Pour que cela perdure, il nous faut des adhérents plus nombreux et nous devons renforcer notre équipe qui promeut l'action de Maisons paysannes de France en Charente-Maritime. Je suis certain qu'il y a parmi vous des personnes compétentes pour nous rejoindre.

Nous ne sommes pas seuls, les différentes associations ou groupements rencontrés lors de journées d'information ou d'animation autour des matériaux biosourcés ou de la rénovation durable montrent que les matériaux naturels sont promis à un bel avenir.

Il nous faut pour cela changer nos habitudes, sortir des circuits actuels d'approvisionnement en matériaux et surtout trouver les artisans ayant les compétences pour répondre à nos attentes. C'est tout l'enjeu de notre action à venir.

Régis Bernet

Photo de couverture : Régis Bernet

L'église de Saint-Sauvant et le «Jardin vu du Pont»

Toutes les photos de ce bulletin sont de Régis Bernet, sauf mention contraire.



Association nationale fondée en 1965, reconnue d'utilité publique depuis 1985, Maisons paysannes de France a une expérience unique de plus d'un demi-siècle pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine rural, en particulier sur les techniques et savoir-faire de construction et de restauration.

CONNAÎTRE L'ARCHITECTURE RURALE

Maisons paysannes de France contribue à la reconnaissance des qualités inhérentes aux maisons traditionnelles et favorise des restaurations qui respectent l'identité architecturale de chaque bâti, ses principes constructifs et l'emploi de matériaux sains. L'objectif est d'éviter l'utilisation d'éléments ou matières inappropriés qui créent à moyen/long termes des désordres tant esthétiques qu'énergétiques. Préserver les spécificités des architectures régionales équivaut à garantir non seulement la valeur patrimoniale d'un bien mais également son intérêt touristique dans un environnement local de qualité.

FORMER AU BÂTI ANCIEN

Maisons paysannes est aussi un organisme de formation qui dispose d'une certification Qualiopi.

Les formations sont organisées sur demande, au niveau national ou décentralisées dans ses délégations départementales, dans les domaines de la chaux, de la terre, de la pierre, des enduits, et plus récemment des économies d'énergies. Ses actions de formation et de sensibilisation contribuent à la valorisation des métiers du bâtiment et du travail des artisans pour le maintien et la promotion de savoir-faire précieux et générateurs d'emplois dans le secteur du bâti.

Interlocuteur incontournable dans la connaissance du bâti traditionnel, Maisons paysannes de France est aujourd'hui reconnue des pouvoirs publics en matière de développement durable, en particulier sur les questions d'économies d'énergie dans le bâtiment mais aussi sur le rôle du patrimoine et du paysage dans l'aménagement du territoire.

SENSIBILISER AU PATRIMOINE

La mission de Maisons paysannes de France associe la préservation du patrimoine bâti et paysager à l'accompagnement des particuliers, collectivités locales, architectes, artisans, urbanistes, paysagistes, institutions privées... dans leur démarche de restauration du bâti non protégé ou d'aménagement des territoires ruraux.

L'association encourage une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement.

Respecter l'architecture rurale, c'est en connaître l'histoire, en comprendre le fonctionnement pour mieux en imaginer l'avenir...

ACTIONS PRINCIPALES

Revue trimestrielle.

Études et rapports sur les qualités et les spécificités du bâti ancien.

Actions de reconnaissance et de mise en valeur du bâti ancien.

Prix national pour valoriser les restaurations exemplaires.

Portail documentaire sur le bâti rural et ses techniques de construction.

Journées de patrimoine de Pays et des Moulins.

Service-conseil pour tout propriétaire (visite sur place du bâtiment à restaurer, conseil à la mise en œuvre d'un projet...) ou pour tout élu.

Portail ressource internet dans le domaine du patrimoine (www.maisons-paysannes.org).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE M.P.F. 17 du 17 mars 2024 à Saint-Genis-de-Saintonge



La séance débute à 10h15.

M. Régis BERNET, Président, remercie les personnes présentes et excuse les élus et les membres du Conseil d'Administration qui n'ont pu se libérer. Il donne la parole à M. Jacky Quesson, Maire de St-Genis qui est heureux que sa ville ait été choisie pour cette AG et en fait un descriptif détaillé.

M. Régis BERNET reprend la parole et annonce que 14 pouvoirs ont été reçus .

Il annonce les décès des adhérents survenus en 2023 et en janvier 2024, notamment les décès :

- De M. Michel FONTAINE, ex-Président de MPF Paris, en juillet 2023,
- De Mme Ninette MAZOUIN,
- Du frère de Mme Marie-Thérèse JACQUES,
- Et de Mme Jacqueline FORTIN, Présidente de 1976 à 2015 ; tous les membres du conseil d'administration et de nombreux adhérents de MPF17 lui ont rendu hommage lors de ses obsèques, le 29 janvier 2024.

Lecture du compte rendu de l'AG du 19 mars 2023 à la Croix-Comtesse par M. Régis BERNET.
Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Lecture du rapport moral par M. Régis BERNET.

Lecture du rapport d'activités par M. Régis BERNET.

Lecture du rapport financier par Mme Pierrette MEUNIER.

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration.

Renouvellement des candidats sortants : Mmes Pierrette MEUNIER, Claudie MINET
MM. Régis BERNET, Jacky BOUYER, Jean-Louis HILLAIREAU.

Aucun nouveau candidat ne répond à l'appel pour remplacer le siège laissé vacant par Mme Jacqueline FORTIN.

La Maison de Jeannette

Les Conseils d'Administration ne s'y tiendront pas avant les beaux jours, en raison du système de chauffage.

Mme Renée BONNEAU, Maire de Saint-Loup, propose la salle de l'école en remplacement, nous la remercions et acceptons sa proposition.

Sorties MPF en 2024

Dimanche 21 Avril : Rioux

Dimanche 26 Mai : Saint-Sauvant

Dimanche 29 Septembre : Forges, Puydrouard

M. Régis BERNET annonce qu'aucun stand ne sera tenu pour l'instant, notamment pour le forum des associations de Saint-Jean-d'Angély qui doit principalement son succès aux associations sportives.

Les JEP (Journées Européennes du Patrimoine)

Les adhérents choisissent les sites à visiter qui leur plaisent, MPF 17 ne prévoit pas de stand non plus.

Les JPP (Journées du Petit Patrimoine)

Les moulins sont visités en priorité lors de ce week-end de juin.

Chantier participatif

Pour dynamiser la délégation, visiter un chantier terminé serait intéressant ainsi qu'entrer en relation avec d'autres associations, telle Ré-Avenir.

La parole est donnée à M. Stéphane MONTAGNE qui communique les informations de son entreprise « À la chaux », et dont une partie du travail est d'accompagner des chantiers.

Il nous parle de l'association nationale TWIZA dont le but est d'apprendre une technique pour bâtir.

Mme Marie-Paule RAIMBAUD intervient pour une question concernant l'isolation de murs en pierres apparentes dans un salon. La réponse est d'employer du chaux-chanvre ou de la terre (argile) comme enduits.

Résultats du vote

M. Régis BERNET annonce que 49 bulletins représentant le vote des adhérents présents et les pouvoirs sont tous validés. Les 5 candidats sont réélus à l'unanimité.

M. Régis BERNET remercie M. et Mme CONORT pour avoir réservé la salle prêtée par la mairie.

C'est le moment de partager le pot de l'amitié en remerciant Mmes Françoise GROSJEAN et Pierrette MEUNIER qui se sont chargées de l'achat des boissons et des gâteaux.

La séance se termine à 11h40.

Le déjeuner se tient au restaurant « Route 137 », tout près de la place Ambroise Sablé où l'AG a eu lieu.

L'après-midi, la visite de Clion-sur-Seugne, attendue pour son église du XII^e siècle et son musée artisanal des vieux métiers et des vieux outils est prolongée par un heureux détour par le hameau de Saint-Paul. Nous découvrons la chapelle (sans pouvoir y entrer), ses sarcophages extérieurs, dans un décor bucolique où la Seugne s'écoule doucement.

LE PRÉSIDENT
Régis BERNET

LA SECRÉTAIRE
Claudie MINET

LA TRÉSORIÈRE
Pierrette MEUNIER



M. Stéphane Montagne intervient à propos des enduits et renseigne Mme Raimbault (en rose)

Photo : Serge Conort

Visite de Clion-sur-Seugne

Avec Cécile et Serge CONORT

Dimanche 17 mars 2024

Après la tenue de l'assemblée générale, le partage d'un apéritif, puis le repas au restaurant «Route 137», à proximité de la salle où nous étions réunis, nous partons vers Clion, village proche de Saint-Genis-de-Saintonge.

Dans cette commune de 840 habitants, nous visitons d'abord l'église paroissiale Saint-André de Clion.



Photo Cécile et Serge Conort

La façade présente des éléments d'architecture de différentes époques. La porte, qui ouvre sur la nef principale, est de style Renaissance, ainsi que la frise sur le fronton. Cette frise, longue de plus de 14 m. a été ajustée spécialement pour cette église ; elle a été conçue pour délivrer un message évangélique.

L'architecture de la porte s'inscrit dans la nouveauté stylistique de la première Renaissance. On y observe en effet la forme surbaissée en anse de panier de son entrée, ses pilastres apparemment traités en œuvre, son entablement toscan avec ses chapiteaux à cornes et ses dais en coquille. Les motifs sculptés jaillissent de candélabres végétalisés au socle griffu et se déploient autour d'un axe vertical en léger relief.



Sous les dais en coquille, saint André et saint Pierre.



Les statues de saint André et de saint Pierre sont trop petites par rapport aux dais, et leurs visages sont les seuls à ne pas avoir été bûchés. Peut-être ont-elles été placées là après la Révolution.

L'église primitive du XII^e siècle a été agrandie au XIV^e siècle puis au XVI^e siècle, où elle prend la configuration sobre et spacieuse qu'on lui connaît aujourd'hui avec ses voûtes ogivales à clés armoriées.

À l'intérieur, la nef de droite a conservé des parties très anciennes. Les gros piliers carrés qui portent le clocher sont réunis par une voûte en berceau.

Le clocher carré, dresse, sur une souche sans doute antérieure au XII^e siècle, un étage aux angles consolidés par une colonne disposée entre deux pilastres. Il est orné sur chacune de ses faces de deux fenêtres jumelées à colonnettes coiffées d'un cordon en plein cintre. Au-dessus d'une corniche à modillons peu travaillés, un court étage, percé de seules fenêtres de guet, a été ajouté au moment des guerres de Religion. Ce clocher est aujourd'hui couvert d'une toiture pyramidale d'ardoise.



L'abside demi-circulaire, divisée en cinq aires par des colonnes contreforts est joliment décorée d'une arcature lombarde à groupe de trois ou quatre cintres, reposant soit sur des pilastres, soit sur des consoles. Les colonnes s'élèvent d'une banquette circulaire et portent une corniche ornée, comme les cintres des fenêtres, de pointes de diamant.

Le musée artisanal et rural.

Situé dans l'ancien presbytère, ce musée artisanal et rural est une véritable machine à remonter le temps ! À l'origine de cette initiative née à l'aube des années 1970, une équipe de bénévoles qui collectent de vieux outils et de vieilles machines agricoles oubliées au fond d'une grange. Il arrive aussi qu'ils récupèrent des objets à l'occasion d'une succession, par exemple.



En 1975, ils se réunissent au sein de l'association « Les amis du temps passé » pour montrer ce patrimoine mécanique au public. Ils reçoivent l'aide du Conseil Départemental, de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, de la Municipalité et de mécènes. Aujourd'hui, leur collection comporte des milliers d'outils ainsi que de nombreuses machines qui témoignent de la vie d'avant l'industrialisation - que ce soit sur le plan de l'agriculture ou des petits métiers - et de la vie quotidienne domestique, d'avant l'électroménager.



La chapelle Saint Paul

Cette chapelle a été érigée par les Templiers au XI^e-XII^e siècles dans un écart de Clion-sur-Seugne nommé Saint-Paul.

C'est une halle avec deux pignons triangulaires dépassant le toit aux extrémités.

La façade ouest comporte le portail en plein cintre, surmonté d'une haute baie étroite puis d'un cartouche ovale dont l'inscription est effacée.

Une baie campanaire est située sous la croix. Rare, un pigeonnier de six boulins se trouve sur le mur sud et est en outre surmonté d'une croix cantonnée d'arcs.

Au pied de la butte où elle se trouve il y a une source, la Fontaine Saint-Fort qui forme un petit étang alimentant la Seugne un peu plus loin.



Régis Bernet, mars 2024
Bibliographie : Le Picton, n° 275
Le MAG Cité de Com. De Hte Stge
Documentation Eglise de Clion
Photographie : Régis Bernet, sauf mention.

Visite de Rioux

Avec M. Francis MÉGRAUD

et Mme Maryse VILA-CORNELLAS, guide conférencière.

Dimanche 21 avril 2024

C'est à la salle des fêtes prêtée par la municipalité que se retrouvent les adhérents de l'ADPR (Association Du Patrimoine Rioutais) venus très nombreux à l'initiative de M. Mégraud qui a préparé cette visite et de MPF 17 (Maisons Paysannes de France).

L'accueil autour du bar tenu par Nicole et Françoise permet de se réchauffer avec une boisson chaude car aujourd'hui la météo prévoit une journée fraîche et venteuse malgré le soleil.

M. Régis Bernet souhaite la bienvenue et remercie tout le monde pour sa présence dont M. le Maire ; il explique ce qu'est MPF et présente Mme Maryse Vila-Cornellas qui sera notre guide.

De la salle des fêtes aux halles, il n'y a qu'un pas pour commencer la visite du bourg.



Les halles, symbole du pouvoir féodal, datent du 15^e siècle, c'est en 1473 exactement que le seigneur obtient



le droit de halles. (Cette date correspond à la fin de la guerre de 100 ans, laissant la Saintonge dévastée). En 1768, les halles sont saccagées et les bancs brisés. En 1819, elles sont achetées par la municipalité.

Jusqu'en 1839, six foires aux bestiaux se tenaient sous les halles, puis le déclin s'est amorcé. En 1880, elles ont été reconstruites mais de plus petite taille que les précédentes.

On en admire encore les lambrequins décoratifs et les jambes de force chantournées.

Les habitants étaient un millier en 1839, puis le nombre a décliné de 1891 à 1998 et actuellement, il est remonté à 1049 Rioutais et Rioutaises.

Nous partons pour un petit tour afin de regarder plus précisément les belles maisons du 19^e siècle en pierres de taille, ornées de corniches, de bandeaux entre les étages. Les baies de l'une d'elles sont décorées de mascarons à visages ou animalier, de pilastres surmontés de triglyphes avec au centre un panier de fruits.



En vis-à-vis, la maison du XVIII^e siècle (ancienne boulangerie) a une rangée d'oculi sous la corniche et la



maison du XIX^e siècle a des oculi en étoile, d'une fantaisie raffinée.



Une autre belle maison en pierres de taille, celle d'un drapier, possède une porte d'entrée décorée.

C'est le moment de s'approcher de l'église Notre-Dame datant de la deuxième moitié du 12^e siècle.

Mme Vila-Cornellas commente en premier l'extérieur dont le surprenant chevet en forme d'abside hexagonale, puis l'intérieur.



Dans la cour de la ferme, le poulailler est installé au pied du pigeonnier incorporé dans la muraille.



C'est l'heure du repas, à « la table de Meursac » ou à la salle des fêtes pour un pique-nique., avec l'apéritif (pineau du Domaine de Beaupréau) gracieusement offert par M. Mégraud.

Nous repartons pour découvrir chez M. et Mme Turpin la source du ruisseau «le Rioux» qui a donné son nom au village. Il s'écoule dans un superbe jardin avec des arbres magnifiques.



Nous prenons les voitures pour nous rendre au château de Rioux. C'est un château féodal remanié, positionné sur un terre-plein quadrangulaire. Acheté et revendu plusieurs fois au cours des siècles, ce château appartient depuis 1919 aux descendants de la même famille.



Nous nous dirigeons ensuite vers l'ancien presbytère et, dans la même rue, au carrefour, l'imposante croix hosannière domine le lieu. Elle a dû être déplacée sauf si un cimetière se trouvait au même endroit, permettant la procession.

Nous terminons la matinée au logis de Beaupréau, acheté en 1937 par les grands-parents de M. Mégraud et toujours propriété familiale. L'histoire du logis est liée à celle du château, sa construction remonte à 1480. Plus tard un pavillon lui a été ajouté avec un toit en ardoise.



Au milieu du 17^e siècle, il avait été transformé et le pont-levis remplacé par un pont dormant. Nous en faisons le tour en longeant les douves et nous nous retrouvons en haut de la terrasse qui précède l'entrée, après avoir gravi quelques marches. C'est sur cet escalier que nous prenons la photo de groupe.

Nous revenons à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié : galettes Goulbenèze et pétillant de raisins de l'Abbaye.

Chacun repart, heureux de cette journée aux découvertes et commentaires très enrichissants, grâce à M. Francis Mégraud et Mme Maryse Vila Cornellas que nous remercions chaleureusement.

Texte : Claudie Minet

Photos : Régis Bernet

SAINT-SAUVANT, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE.

Sortie préparée par Françoise Doutreuwe et Jean-Louis Hillaireau avec la participation amicale de Liliane Merzeau.

Dimanche 26 mai 2024

Accueillis avec petit café et galettes à la salle des fêtes (anciens locaux scolaires), la quarantaine de présents se prépare à partir en visite à pied, après que Mme Doutreuwe a présenté **Claude et José Ciscarès**, habitants du bourg qui vont nous conduire à travers les rues du village.

Leurs premiers commentaires concernent une série de photos grand format fixées sur le mur extérieur de la salle polyvalente. Ces photos, par paires, comparent le cliché d'anciennes cartes postales agrandies avec la même vue prise plus récemment, nous permettant de constater les changements intervenus.

Nous empruntons un sentier menant à la Font Bigot et au lavoir où coule le ruisseau « Le Pidou »



Dans la montée, un mur de soutènement en grosses pierres a été particulièrement bien refait par un groupe d'insertion. Au-dessus, un jardin médiéval, réalisé par un professeur et ses élèves dans le cadre d'un projet scolaire, demande un entretien important pour le conserver en bon état.



Nous continuons de monter, puis de descendre un peu, pour arriver à l'église romane Saint-Sylvain.



Sur la place, d'énormes pierres tombales, découvertes lors de travaux, ont été déposées les unes à côté des autres. Nous faisons le tour de l'église du XII^e siècle, classée monument historique en 1914, avant d'entrer par le portail encadré par des contreforts conséquents. A l'intérieur, la sobriété de la nef imposante est rompue par un retable avec dorures et colonnes en faux marbre qui masque deux beaux vitraux.



La visite reprend et nous franchissons un porche, entrée supposée de la ville.



Nous descendons , avec à gauche, l'unique hôtel design «Les Francs-Garçons» et à droite, une belle bâtisse charentaise du XIX^e réhabilitée en deux logements saisonniers meublés.

Un peu plus loin, la tour carrée qui faisait sans doute partie du château s'élève majestueusement, la basse-cour et la muraille témoignent aussi du passé.



Nous avançons vers la Mairie, ancienne école, et les logements des instituteurs d'où nous surplombons la place Gilberte Bouquet (résistante et déportée) dont l'accès se fait par un escalier.

Le buste du Docteur Achille Aubert, disposé dans la cour, honore sa mémoire.

Dans la rue suivante, nous avons vue sur le rocher qui sert de fondations aux maisons bâties au-dessus.

Nous approchons de la maison ayant appartenu au Dr Aubert dont Pascal, architecte, s'évertue à redonner vie depuis sept ans. La visite est agrémentée par des photos retraçant les diverses étapes du travail accompli. Nous déambulons dans les futures pièces du logement et constatons que Pascal a encore du pain sur la planche !

Nous nous arrêtons chez le fils de Mme Merzeau qui nous permet de jeter un coup d'œil à la pièce principale de la maison familiale.



Plus loin, à droite, une maison avec corniche à denticules surplombe la vallée ; à gauche «l'étang» semble une maison très ancienne.

Après le pique-nique, nous passons par la place Gilberte Bouquet, et nous nous trouvons en contrebas de la Mairie et des logements des instituteurs que nous voyons sous un angle différent.

Une grotte naturelle se trouve là ainsi que l'escalier menant à la Mairie.

Nous découvrons plus loin, la Font Muette et son lavoir.



Nous retrouvons la tour et constatons, sa base reposant au bas du rocher, que sa hauteur a doublé par rapport à la vue sur le plateau !



Nous arrivons à la Font Bénite et son lavoir, pas très loin de l'église à vol d'oiseau.





Photo : Serge Conort



Photo : Serge Conort

Nous arpentons un petit chemin communal, assez détrempé après un orage récent, pour accéder au ruisseau «Le Coran», nous franchissons le bief du moulin et arrivons à la route. Nous traversons pour marcher sur la Via Agrippa qui menait à Saintes. Nous avançons vers un vallon, en cours de comblement illégal, pour lequel les habitants ont obtenu l'arrêt des travaux. Les remblais devraient, selon la justice, être retirés pour être déposés... ailleurs !

Notre prochaine visite est pour «Le Jardin Vu Du Pont», traversé par Le Coran, remarquablement entretenu par ses propriétaires. La partie cultivée de 800 m² est plantée de massifs de fleurs très variées où les rosiers prédominent, l'autre partie est laissée à l'état naturel. L'ensemble est magnifique mêlant espèces connues et insolites.



Photo : Serge Conort



Photo : Serge Conort

Nous faisons une boucle et rattrapons la route où nous longeons une très belle demeure, nommée autrefois «Le Logis de Saint Sauvant». Une maison qui serait la plus ancienne du bourg est à l'abandon.

Nous quittons à regret ce lieu enchanteur pour nous rendre au jardin public, au bord du Coran, pour avoir une vue plus générale du village.

C'est ainsi que s'achève les visites mais nous revenons à la salle des fêtes pour prendre le verre de l'amitié et déguster la galette charentaise.

Le temps, frais le matin, a fait place à une température bien agréable l'après-midi.

Nous nous quittons sans oublier de remercier nos sympathiques guides Saint-Sauvantaïsi ainsi que les personnes ayant préparé cette très agréable visite.



Texte : Claudie Minet

Photos: Régis Bernet et Serge Conort

FORGES, LES RIVIERES, PUYDROUARD, VIRSON... BALADE EN AUNIS.

Sortie préparée par Jean-Louis Hillaireau, Françoise Grosjean et Régis Bernet.

Dimanche 06 octobre 2024

Merci à la trentaine d'adhérents qui, en ce dimanche matin pluvieux, sont présents pour cette promenade en Aunis.

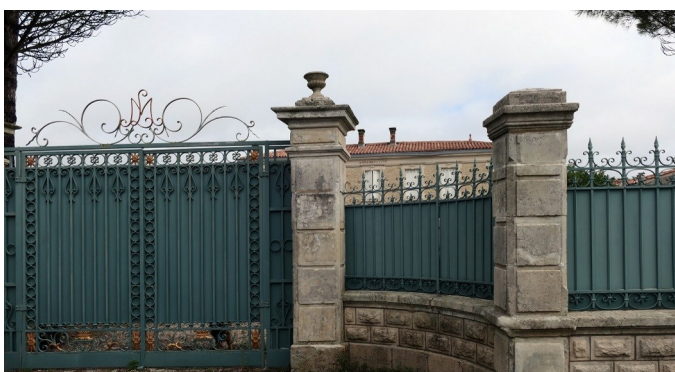
Nous sommes accueillis par M. Philippe Bariteau, 1^{er} adjoint, qui nous ouvre la salle communale réservée pour cette journée. Puis, c'est Mme Micheline Bernard, maire, qui nous présente sa commune au passé industriel important.

Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, la commune de Forges compte environ 1100 habitants. La culture de la vigne y est importante; onze distilleries sont actives. Après la crise du phylloxéra qui ruine le vignoble, la culture de la betterave sucrière prend le relais. Une usine de distillation s'implante à la fin du XIX^e siècle et assure un développement considérable de la commune (environ cinquante commerces). Cette usine va fonctionner jusqu'à la fin des années 1950. L'abandon de la culture de la betterave sucrière entraîne la fermeture de l'usine. Depuis 1960, la commune vit de la polyculture et de l'élevage et maintenant essentiellement de la production céréalière.

Après la présentation par Mme Bernard, c'est Mme Francine Gassaud, amie de Jean-Louis Hillaireau, qui nous retrace l'histoire de la commune avec quelques anecdotes personnelles. Mme Gassaud est aussi notre guide pendant notre déambulation dans le village.



Dans la rue qui mène de l'église à la Mairie, nous passons devant une belle demeure, datée 1904, en partie cachée par d'imposantes grilles en fer forgé.



Nous ne pouvons pas visiter l'église actuellement en travaux. C'est dommage, car nous aurions pu y admirer un tableau du peintre niortais Bernard d'Agesci qui représente le martyr de saint Laurent.

Après cette visite de Forges, nous partons vers le village des Rivières de Forges où nous voyons la maison de M. Robert Neau. Cette maison possède un linteau de fenêtre daté 1684; une porte d'entrée retient notre attention.



Un peu plus loin, nous pouvons voir, de la rue, une belle propriété avec maison de maître (1826)



et un imposant chai. En effet, cette exploitation agricole a longtemps cultivé la vigne pour la production de vin de consommation.



Une bonne averse nous fait regagner précipitamment les voitures pour revenir pique-niquer à Forges. Après le repas au restaurant pour quelques personnes ou le pique-nique pour les autres, nous partons vers Puydrouard pour visiter le moulin à vent restauré par M. Rémy Pénigaud. Visite faite en partie sous la pluie.

Le Moulin de Puydrouard : une histoire de famille et de passion.

(texte : le moulin de Puydrouard, Rémy Pénigaud)



Un héritage millénaire.

L'histoire du moulin à vent de Puydrouard est véritablement ancrée dans les siècles passés remontant probablement au XVII^e siècle.

Sa présence est attestée sur la carte de l'Aunis de Claude Massé datant de 1703.

Une hypothèse suggère que son financement aurait été assuré par le seigneur de Sigogne autour de 1650/1670, et c'est Pierre Pénigaud, né en 1650, qui fut le premier à l'exploiter. Au fil du temps, le moulin a connu diverses évolutions, notamment avec l'installation du système Berton vers 1870, permettant de régler la voilure des ailes même en cours de fonctionnement.

L'intérieur du moulin est également modifié avec la suppression d'une paire de meules centrale et l'installation de deux nouvelles : une pour le blé, l'autre pour l'orge.

Marqué par l'histoire.

En 1932, un incendie endommage les ailes et la toiture. Cette dernière est remplacée par une nouvelle à deux pans couverts en tiges de bottes, sauvant le moulin de l'imposition. La même année, un moteur à huile lourde puis un autre plus puissant de marque BAECHTOLD remplacent la force du vent.

Durant la Seconde guerre mondiale, le moulin, précieux pour les populations rationnées, devient un lieu de troc et de résistance. Il sert à envoyer des messages aux résistants, ce qui cause des problèmes au grand-père de M. Pénigaud à la suite de la

dénonciation d'un voisin collaborateur. Le moulin continue de fonctionner jusqu'en 1965, produisant essentiellement de la farine animale.

Un rêve de restauration.

Dès son plus jeune âge, Rémy Pénigaud est fasciné par le moulin. Il se souvient de la photo du moulin fièrement dressé dans le salon familial. Son père lui transmet l'amour de ce patrimoine et la nécessité de le préserver. Avant son décès, en 1991, Rémy lui promet de restaurer le moulin familial.

En 2003, il rachète les parts de ses sœurs et se lance dans ce projet ambitieux. Des missions à l'étranger lui permettent de financer une partie des travaux.



Un défi relevé.

Début 2020, la crise sanitaire et les restrictions de déplacement actent le déclenchement du projet. Rémy contacte la Fondation du Patrimoine et l'association des Amis des Moulins de Charente-Maritime (ADAMI7) pour obtenir des conseils et devis.

Les travaux débutent rapidement : suppression de la toiture, enlèvement de l'ancien enduit, jointoiment des pierres, descente de l'ancienne enrayure basse, modification et renforcement de la structure, fabrication de la toiture conique et des ailes. Le 2 décembre 2022 est un grand moment : la pose de la toiture et des ailes. Le moulin revit enfin !

Un patrimoine à préserver.

Pour Rémy Pénigaud, ce projet fou est devenu réalité grâce à sa volonté, sa persévérance et le soutien de ses proches. Il souhaite transmettre ce patrimoine aux générations futures et faire du moulin un lieu de production de farine et de mémoire.

Un appel à la mobilisation.

Le combat n'est pas terminé pour autant. Il reste encore des travaux à effectuer : ouvertures à changer, escalier à restaurer, plancher à remplacer, systèmes d'engrenages à caler, meules à remanier, moteur à remettre en route...

Le fils de Rémy Pénigaud a lancé une cagnotte en ligne pour collecter des fonds et invite tous ceux qui sont sensibles à cette cause à le soutenir.

Sauver le Moulin de Puydrouard, c'est sauver un morceau d'histoire, un symbole de savoir-faire et un témoignage de notre patrimoine rural.

Quelques chiffres :

Poids de la toiture avec l'arbre (axe des ailes) : 5700 kg,

Diamètre de la toiture : 6m,

Pose de 6000 bardeaux de châtaignier en trois semaines à trois personnes.

Longueur des ailes : 14,52 m,

Poids des ailes : 1200 kg,

Hauteur de la tour en moellons : 7,50m.

Après cette visite riche en informations sur l'histoire du moulin et sur l'engagement de M. Pénigaud pour mener à bien cette restauration exemplaire, nous partons vers Virson. Courte halte au village des Haies pour voir une maison très ancienne dont l'avenir pourrait bien être compromis.

Retour à la salle communale pour le pot de l'amitié. M. Rémy Pénigaud s'est joint à nous pour ce moment convivial.

Nous remercions celles et ceux qui nous ont aidés à préparer cette visite et plus particulièrement les élus, le personnel communal et les personnes qui nous ont accueillis chez elles, M. Robert Neau et M. Rémy Pénigaud.



M. Pénigaud n'a pas craint la pluie pour nous présenter la magnifique restauration de son moulin.



Texte : Régis Bernet

Rémy Pénigaud—Le Moulin de Puydrouard

Photos: Régis Bernet et Cécile & Serge Conort

Après notre passage,
Monsieur Pénigaud a présenté
notre visite sur sa page Facebook.

Nous l'insérons pour que vous
puissiez l'apprécier .

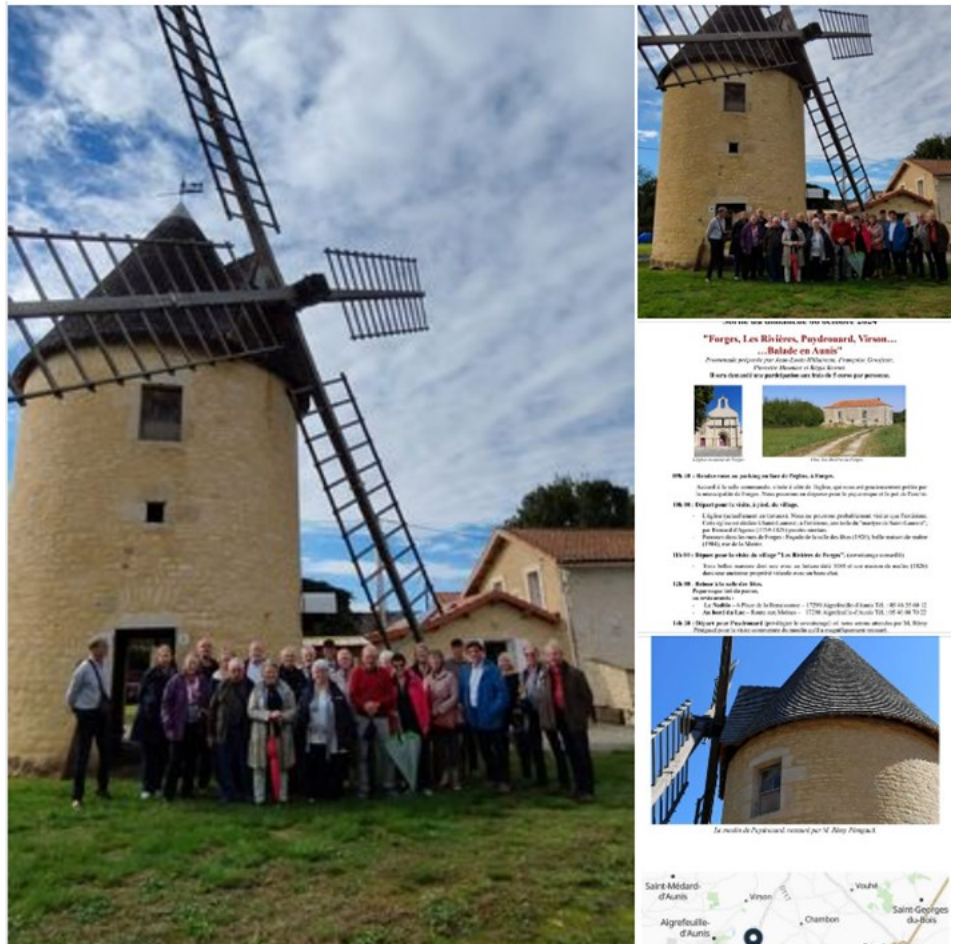
Pour nous, ce fut une belle
rencontre.



Photo : Cécile & Serge Conort
La girouette du moulin.



Sac du Moulin de Puydrouard.



Le Moulin de Puydrouard

Le dernier moulin de Forges d'Aunis et dont je suis le fier héritier !

WhatsApp



Le Moulin de Puydrouard a 4 nouvelles photos dans l'album 06/10/2024. Visite association maisons paysannes de France — à Le Moulin de Puydrouard.
22 h · Forges · 🌐

🌟 Je suis heureux de partager un moment fort de ce week-end : la visite de mon moulin par l'association Maisons Paysannes de France (délégation de la Charente-maritime). 🌿 Cette rencontre a été l'occasion de discuter de la préservation et de la valorisation du patrimoine rural, des savoir-faire anciens, et des enjeux écologiques liés à la restauration des bâtis traditionnels.

🌱 Cette association a pour mission de :

Promouvoir la restauration des maisons paysannes en respectant l'identité régionale,

Protéger le paysage rural et encourager l'architecture contemporaine de qualité en harmonie avec l'environnement,

Sensibiliser aux techniques anciennes et à l'utilisation de matériaux locaux.

Un grand merci à l'équipe pour leur expertise et leur passion pour notre patrimoine ! 🙌 Si vous êtes passionnés par l'architecture traditionnelle et que vous souhaitez en savoir plus, je vous encourage vivement à rejoindre cette belle communauté.

#PatrimoineRural #Restauration #MaisonsPaysannesDeFrance #ArchitectureTraditionnelle #Ecologie #Héritage

ADAM 17 - Association des Amis des Moulins de la Charente Maritime Maisons paysannes de France - Charente-Maritime Maisons Paysannes de France

<https://youtu.be/fvoGbkLwPI>

Maisons paysannes de France – Charente-Maritime. [Suivre](#)

Merci, M. Pénigaud pour votre accueil, merci pour vos commentaires en ce qui concerne notre association, merci de partager les mêmes valeurs que nous en ce qui concerne le patrimoine, merci et bravo pour le travail que vous faites pour votre beau moulin, et nous espérons que vous pourrez réussir à aller au bout de votre rêve. Nous vous souhaitons beaucoup de courage.

À bientôt peut-être.

Sincèrement.

Pierrette Meunier, trésorière de l'association, en mon nom et au nom de Maisons paysannes de France, délégation de Charente-Maritime.

Réseau Twiza

<https://fr.twiza.org>

Réseau d'entraide pour un habitat écologique, convivial et résilient

Et toi qui es-tu ? Que cherches-tu ?

Tu as une idée

Tu rêves d'un habitat écologique et tu cherches comment le rendre possible

Tu as un projet

C'est décidé tu t'es lancé et toute aide sera la bienvenue pour atteindre tes objectifs

Tu es professionnel·(le)

Entreprise ou association, tu cherches du réseau et / ou de nouveaux clients

Tu es juste curieux·(se) ou en transition personnelle

Tu veux voyager, être utile, apprendre, rencontrer des gens et te ressourcer

Tu es futur·(e) professionnel·(le) ou jeune diplômé·(e)

Tu cherches à apprendre et expérimenter ce que tu ne pourras jamais voir en cours.



Twiza devient une coopérative ! :
TWIZA devient une SCIC

C'est quoi une SCIC ?

Une Société Coopérative d'Intérêt Collective.

- **SOCIÉTÉ** de personnes qui prend la forme commerciale (SA, SAS, SARL)
- **COOPERATIVE** dans sa gouvernance où 1 personne = 1 voix en assemblée générale
- **D'INTÉRÊT COLLECTIVE** car elle regroupe différents acteurs autour d'un projet commun par le biais d'une dynamique multi parties-prenantes (avec à minima 3 collègues d'associés : les salariés, les bénéficiaires et au moins un autre collègue)

Pourquoi un passage en SCIC pour TWIZA?

La SCIC est aujourd'hui la forme juridique qui correspond le plus aux ambitions du réseau qui souhaite à la fois :

- agir en secteur non marchand (entraide, actions de promotion, réseau ...) et aussi en secteur marchand (visibilité web, offre de services, achats groupés ...)
- avoir une gouvernance plus représentative du fonctionnement actuel du réseau et de ses ambitions (intégration des partenaires et salariés dans une gouvernance démocratique)
- pouvoir revendiquer la création d'intérêt collectif.

Des SCIC qui nous inspirent



Notre association était présente...

... À l'assemblée générale de Maisons paysannes des Deux-Sèvres, à Azay-sur-Thouet, le samedi 9 mars 2024.

Lors de cette assemblée générale, la délégation des Deux-Sèvres de MPF a attribué un prix de 300 € à de nouveaux adhérents pour les encourager dans leurs projets de restauration après avoir sollicité le service conseil de MPF.

La découverte du patrimoine local débute par la visite de la belle église Sainte-Eulalie de Secondigny. C'est une église romane mais construite en trois étapes du XI^e au XIX^e siècles sur l'emplacement de l'ancien château castral. Souvent remaniée, elle a conservé un bel alignement roman et un séduisant porche roman quasi intact car protégé par son « ballet ».

Puis, au lieu-dit «La Petitière», se trouve une ferme avec une petite chapelle romane dédiée à Saint-Barthélemy où a eu lieu un pèlerinage jusque dans les années 1960.

Catherine Gallard, la fille des fermiers, responsable du comité local du charolais nous expose les problèmes actuels des agriculteurs.



La chapelle romane de la Petitière.

... À l'assemblée générale de Maisons paysannes de Vendée, à la Bretonnière-La Claye, le samedi 16 mars 2024.

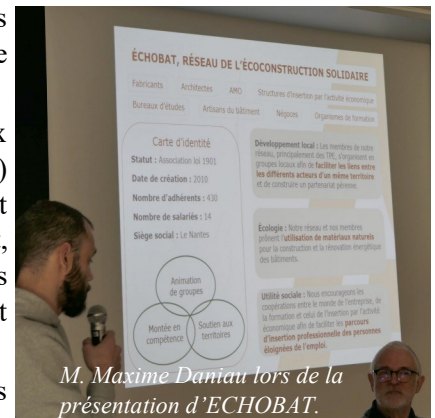
Après le mot d'introduction de M. Thierry Chenu, délégué de MPF Vendée, puis la présentation des différents rapports et programmes d'activités, M. Maxime Daniau fait un exposé fort intéressant sur le rôle de l'association ECHOBAT.

L'objectif est de structurer et proposer une offre capable de répondre aux sollicitations des porteurs de projets (particuliers, entreprises et collectivités) désireux de s'engager dans une démarche environnementale et solidaire. Fort d'un réseau constitué de professionnels de tous les corps d'état du bâtiment, ÉCHOBAT est en mesure d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs projets d'écoconstruction (construction neuve, extension, rénovation) et réhabilitation, de la conception à la réalisation.

Au sein des groupes locaux dans chaque territoire, les adhérents développent des habitudes de travail qui facilitent la coopération et la confiance et favorisent la réalisation de chantiers de qualité. Les adhérents s'adaptent ainsi aux attentes et aux besoins des maîtres d'ouvrages, à chaque projet, pour proposer un accompagnement sur mesure.

L'après-midi fut consacrée à la découverte de la commune et de ses environs.

M. André Duret, président de l'Association Culturelle du Pays Mareuillais, nous fait visiter l'église de la Bretonnière, puis le village de La Claye avec son église et le Logis de M. Derville.



M. Maxime Daniau lors de la présentation d'ECHOBAT.



L'église de la Bretonnière et le chêne vert classé «arbre remarquable».



L'église de La Claye.



Le logis de La Claye.

... À la conférence par Jean-Michel Passerault (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) le vendredi 5 avril 2024, à La Roche-sur-Yon.

Cette conférence avait pour mission de nous informer sur le déclin des oiseaux dans nos campagnes et dans nos jardins.

Ce déclin est lié :

- aux aménagements dans le bâti ancien qui suppriment toutes les possibilités de nidifications,
- A la baisse des ressources alimentaires : insectes, graines, ...
- A la modification du climat.

Incitation à la protection des oiseaux par des aménagements appropriés, par la pose de nichoirs adaptés aux espèces et par la protection de la nature.

Le rôle de M.P.F. est d'informer lors des visites-conseils pour la restauration du bâti ancien particulièrement en secteur rural...

Pour agrémenter cette soirée, M. Jacques Boutaud exposait une série de très belles photos des oiseaux vus dans son jardin lors du confinement pendant l'épidémie du Covid. Magnifique !

... À l'assemblée générale de Maisons paysannes de France, à Foussais-Payré, les 3, 4 et 5 mai 2024.

UN SANS FAUTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA RÉUNION DES DÉLÉGUÉS EN VENDÉE !

BRAVO ! C'est le mot qui revient dans la bouche de tous ceux qui ont fait le voyage en Vendée pour participer à la réunion des délégués et à l'assemblée générale de notre association du 3 au 5 mai à Foussais-Payré.

Bravo à l'équipe de la délégation, à Denise Baccara et à tous ceux qui ont œuvré pour faire de ces trois jours de rencontres et d'échanges des moments dynamiques, attractifs, festifs et, somme toute, profondément humains.

Parmi les thèmes abordés lors des tables rondes, le DPE *opposable était en bonne place.

La mobilisation engendrée par notre association avec le G7 continue à produire ses effets.

Ainsi, le 16 avril dernier, lors d'un entretien avec le directeur adjoint du cabinet de Madame Dati, ministre de la Culture, et son conseiller patrimoine, nous avons réitéré l'urgence d'élaborer un DPE adapté au bâti ancien et rappelé que MPF se tenait à la disposition des décideurs pour apporter son expertise sur le sujet.

Une audition commune avec Patrimoine-Environnement, Sites & Monuments et Sauvegarde de l'art français a eu lieu au Sénat pour une mission d'information sur les ABF.**

Dans une question au gouvernement le 30 avril dernier, alors que la sénatrice Sabine Drexler revient sur l'urgence d'un DPE bâti ancien, la ministre fait savoir qu'il devrait voir le jour dans les prochains mois...

Affaire à suivre donc, MPF reste sur le pied de guerre.

GILLES ALGLAVE, PRÉSIDENT DE MPF

* DPE : Diagnostique de Performance Énergétique.

**ABF : Architecte des Bâtiments de France



Les délégués en visite chez Mme Schnepf, au Fief-Mignoux.

Notre association était présente... (suite)

... À la fête nationale du chanvre, au château de Cherveux (79) les 6 & 7 juillet 2024.

Durant deux jours, cette seconde édition de la fête nationale du chanvre a réuni des producteurs, des transformateurs, des experts, des entrepreneurs, des artisans et des passionnés pour présenter ce végétal aux mille vertus dans l'écrin de verdure de la prairie du château de Cherveux.

Stéphane Montagne, artisan spécialisé dans les enduits chaux, chaux-chanvre, argile-chanvre et toutes les applications de la chaux dans le bâtiment, adhérent de MP17 et membre du conseil d'administration, était présent. Son stand fut régulièrement visité par des personnes soucieuses de comprendre les perspectives offertes par le chanvre et de découvrir les possibilités offertes par son emploi en vue d'améliorer l'isolation du bâti ancien ou contemporain.

Parmi les visiteurs, certains feront appel au service conseil de Maisons paysannes, probablement de la délégation des Deux-Sèvres puisque c'est dans ce département que M. Guillaume Dumoulin, paysan et fondateur de la coopérative La Sévrienne, a organisé ces journées de rencontres.



... À la fête des vieux métiers, à Clion-sur-Seugne, le 04 août 2024.

Compte tenu de la proximité d'autres animations alentour, la fréquentation fut moyenne. Néanmoins, les visiteurs de notre stand venaient à la recherche de renseignements précis et de conseils. Nos recueils techniques ont été très demandés, notamment par des jeunes en formation aux métiers du bois, menuiserie/ébénisterie et charpente/couverture (pour un futur compagnon) et par un autre très motivé par la restauration d'un four à pain. C'est rassurant de voir que, quelque part, la relève est là..

De nombreux contacts : notre présence dans ce village de Sud-Saintonge montre que notre action est nécessaire et doit être amplifiée, si possible.



... Au Forum de l'habitat et de l'énergie organisé par l'association Ré-Avenir au Bois-Plage-en-Ré, le mardi 29 octobre 2024.

Cette année, le thème retenu par l'Association Ré-Avenir était «Que fait-on dans l'île de Ré pour protéger la planète ?»

La mission était de sensibiliser à l'urgence de la transition énergétique. Tout à fait dans le thème, notre délégation départementale était représentée par M. Julien Djian, adhérent, qui a présenté, à l'aide d'un diaporama, les différentes étapes de la construction de sa maison «Bois, terre, paille» avec des matériaux de réemploi. Par ses compétences d'ingénieur, M. Djian a montré, à l'aide de graphiques et de données très précises, les performances de sa construction : un exemple à suivre.

Notre stand, où nous proposons diverses revues et brochures techniques, fut régulièrement visité par les participants à ce forum.

.../...

.../... Une bonne animation grâce à la présence de Pierrette et Daniel Meunier, Jean-Louis Hillaireau et Régis Bernet.



Présentation par M. Julien Djian de la construction de sa maison avec des matériaux écologiques et de réemploi



Le stand MPF17.

... À la projection du documentaire « Toucher terre » à Tonnay-Boutonne, le jeudi 21 novembre 2024.

Le film «Toucher terre» présente le renouveau en cours de la construction en terre crue, un matériau aussi ancien que l'architecture elle-même. Des experts en archéologie, en science de la matière, en architecture et en technique de construction dévoilent les diverses facettes des édifices en terre, en écho avec l'avancée d'un chantier dit « participatif ». Des apprentis y découvrent comment façonner à la main un mur en terre, en ajoutant un peu de paille et d'eau trouvés sur place. Du sol au mur, de la main qui pétrit au chantier à haute technologie, un extraordinaire voyage vers ce qui semble parfois si ordinaire, la matière terre et l'acte de construire.

Après la projection du film, l'intervention de M. Pascal Wilk, architecte à Saint-Sauvant et chez qui nous étions allé lors de la sortie du 26 mai, fut très intéressante. Sa réalisation d'un bâtiment à usage vinicole, en terre, s'intègre parfaitement dans le paysage alentour et nous montre que l'on peut faire beau et fonctionnel.



... À la Journée de la rénovation durable au Lycée de l'Atlantique à Royan, le vendredi 6 décembre 2024.

Après l'accueil des participants et des intervenants, Mme Miara, proviseure de lycée a présenté les intervenants des filières qui sont intervenus successivement : Mme Camille Appleton (Odeys/démarche BDNA), Mme Nathalie Daniel (Echo-mer / filière liège), Mme Nathalie Samson (Résonnance paille / filière paille), M. Simon Elessa (Filière chanvre / Isohemp), Emeline Poulain et Ludovic Benassy (Filière chanvre départementale et projet de la Maison de la Coubre)

Les stands et les ateliers étaient réunis sur le plateau technique du lycée. Le stand de MPF était idéalement situé à côté de celui de Stéphane Montagne (Alachaux), de ceux des chaux de Saint-Astier et de la filière chanvre. Nous avons aussi pu nouer des relations avec les membres du CAUE présents. Les élèves et leurs professeurs ont été nombreux à montrer un certain intérêt à nos ouvrages et revues. Plusieurs personnes ont aussi demandé des conseils pour des restaurations ou comment pallier des problèmes d'humidité.

M. Julien Djian, adhérent de notre délégation, a fait un exposé en début d'après-midi sur le réemploi des matériaux.



Une journée bien remplie au cours de laquelle nous avons pu présenter les actions de MPF à un public de professeurs et de jeunes étudiants motivés par les métiers du bâtiment.

Prix Patrimoine & Architecture



L'histoire du Prix

Depuis 1985, le prix Maisons Paysannes de France - René Fontaine, en hommage à l'un de nos fondateurs, récompense les restaurations du bâti ancien ou les constructions contemporaines.

Ce concours annuel encourage des travaux réalisés selon l'esprit de l'association :

- respect de l'architecture d'origine,
- utilisation de matériaux et de techniques traditionnels locaux,
- souci écologique,
- harmonie avec le bâti existant et le paysage environnant...

Il valorise la dimension architecturale mais aussi humaine du projet : matériaux et techniques utilisés, aides reçues, artisans et architectes sollicités, aventure et histoire du projet.

Le prix

Qui peut participer ?

Particulier, commune ou association : tout maître d'ouvrage ayant entrepris des travaux de restauration d'un bâti ancien ou de construction contemporaine harmonieusement intégrée.

Le concours est ouvert à tous, sous réserve d'avoir adhéré à l'association MPF pour l'année civile en cours.

Comment participer ?

Il vous faut d'abord créer/réinitialiser votre mot de passe sur la plate-forme d'adhésion pour pouvoir accéder au formulaire du concours.

Pour déposer votre dossier de candidature - avant le 15 juin -, préparez bien tous les documents à joindre au dossier :

- vos photos avant/pendant/après,
- tout document utile à l'étude du dossier (plans, croquis, ...)

l'attestation de conformité de fin de travaux labellisés si vous avez obtenu un label Fondation du patrimoine,

puis remplissez le formulaire sur : prf.maisons-paysannes.org

Vous pourrez désormais compléter votre dossier en plusieurs fois avant de le valider définitivement.

Pensez également à contacter le délégué MPF du département où se trouve votre bien restauré pour qu'il puisse émettre un avis sur votre projet qui sera fourni au jury.

Pour tous renseignements, et notamment si vous souhaitez déposer plusieurs dossiers, contactez-nous par mail sur concours@maisons-paysannes.org

Maisons Paysannes de France et ses partenaires le ministère de la Culture, le ministère des Outre-Mer, la Fondation du patrimoine, le groupe Terreal, l'agence Patrice Besse, les chaux de Saint-Astier valorisent les propriétaires passionnés pour la qualité de leurs travaux et pour des démarches qui méritent d'être reconnues et soutenues

La remise des prix aura lieu au Salon International du Patrimoine Culturel.

Hommage à Mme Jacqueline Fortin

Jacqueline et Pierre Fortin – La Maison de Jeannette –

Les Associations - Toute une vie...



Madame Fortin a eu une vie bien remplie... Chez elle, tout était passion.

Dans son métier d'enseignante, où, tournée vers la jeunesse, elle a toujours essayé de dispenser et de partager un savoir et aussi tout l'intérêt qu'elle avait pour le patrimoine rural.

Dans ses activités de loisirs, elle voulait partager ses convictions avec toute une population confrontée à de grands changements.

Bien avant la retraite (en 1988), elle s'engagea, avec l'assistance efficace de Pierre – son époux -, dans plusieurs associations dont Maisons paysannes de France.

Tout a commencé en 1966, où, devant rédiger un mémoire, son choix s'orienta vers "Les maisons charentaises". Coïncidence, l'association **Maisons Paysannes de France** est créée en 1965, alors que la France connaît de grandes mutations économiques et sociales.

L'exode rural commence, de nombreuses maisons paysannes tombent dans l'oubli.

C'est dans ce contexte que Madame Fortin, consciente du danger encouru par les maisons paysannes, danger souvent ignoré de leurs habitants en recherche de confort et de modernité, s'est engagée pleinement dans ce qui fut pour elle un combat.

En 1966, une délégation en Charente-Maritime de Maisons paysannes de France est créée. Mme Fortin y adhère dès la première année et elle devient déléguée en 1975.

En 1977, la délégation devient une association et Mme Fortin prend la présidence jusqu'en 2015.

Depuis 1966, le siège social de la délégation puis de l'association était à "la maison Fortin..." En 1985, Pierre et Jacqueline se portent acquéreurs d'une maison voisine ; cette maison, restaurée avec l'aide d'artisans et de membres de M.P.F., dans le respect de la tradition du bâti ancien, devient "**La Maison de Jeannette**" où Maisons paysannes de France 17 a son siège social depuis 1989.

Que de souvenirs dans la Maison de Jeannette... L'accueil avec un bouquet sur la table, été comme hiver, et la convivialité : café, galette charentaise, pineau, sont toujours de mise ; sans oublier les copieux repas partagés lors des réunions associatives.

Que de travail accompli pour, inlassablement, agir en faveur de ce patrimoine rural qui nous est si cher, et, cela, toujours sous l'impulsion de l'infatigable Madame Fortin, dont la devise était : "Forger le présent pour construire l'avenir".

Que de travail accompli pour conseiller, informer et sans cesse défendre et protéger le patrimoine rural souvent mis à mal pour des raisons économiques et mercantiles. Protéger l'identité charentaise de nos maisons était pour elle une évidence et une nécessité.

Parole d'une adhérente de Maisons paysannes de France : *"Je rends hommage à cette dame qui avait à cœur de défendre son territoire et sa culture, ses singularités. Son amour pour sa petite patrie était remarquable. je garde donc une belle image d'une personnalité, pas toujours facile, avec du caractère, mais nous engageant à regarder autour de nous, à aimer notre territoire et ce qui a fait sa grandeur et sa douceur de vivre, nous invitant à ne pas perdre nos racines. "*

Merci, Madame Fortin, pour votre engagement, pour tout ce que vous avez apporté, pour l'élan que vous avez donné aux associations qui étaient toute votre vie et pour l'exemple à suivre par celles et ceux qui vous succèdent.

Régis Bernet
Président de Maisons paysannes de Charente-Maritime

Madame Jacqueline Fortin est décédée le 22 janvier 2024 à l'âge de 90 ans.

Calendrier 2025

Programme des sorties MPF Charente-Maritime

- Dimanche 16 mars 2025 Assemblée générale à Chaillevette
- Dimanche 27 avril 2025 Sortie autour de Tonnay-Boutonne
- Dimanche 25 mai 2025 Sortie à Echallat et Vaux-Rouillac (16)
- Dimanche 28 septembre 2025 Sortie à Saint-Denis-du-Pin

Programme des sorties et activités MPF Deux-Sèvres

- Samedi 22 mars 2025 : Assemblée générale à La Crèche
- Dimanche 18 mai 2025 : Sortie-visite à Chiché
- Dimanche 29 juin 2025 : Sortie-visite à Vernoux-en-Gâtine
- Dimanche 14 septembre 2025 : Sortie-visite à Exoudun
- Samedi 14 et dimanche 15 juin : Stage chaux-chanvre

Programme des sorties et activités MPF Vendée

- Samedi 15 mars 2025 Assemblée à Saint-Hilaire-la-Forêt
- Samedi 12 avril 2025 Sortie au Langon
- Samedi 31 mai 2025 Sortie à Saint-Pompain
- Mer. 18 ou sam. 21 juin 2025 Sortie au château de La Grève (*L'après-midi seulement*)
- Samedi 13 ou 27 sept. 2025 Sortie à Mauléon
- Samedi 11 ou 18 oct. 2025 Sortie à Bazoges-en-Pareds

Pour toutes les délégations :

- 27 au 29 juin 2025 Journées du patrimoine de pays et des moulins.
- 13 & 14 septembre 2025 Journées européennes du patrimoine.

